



ANCELLE - 6 / 10 ans

« La tête dans les étoiles »

Du 05 au 18 juillet 2020

14 jours

Du 18 au 31 juillet 2020

14 jours

Centre de vacances « la Martégale »

05260 Ancelle

Tél : 04 92 50 80 58

lamartegale@laligue69.org

• DESCRIPTIF DU CENTRE

Le centre de vacances « La Martégale » est implanté dans un parc de 7 hectares aménagés, arborés et bordés d'une forêt où coule le torrent d'Ancelle permettant aux jeunes d'évoluer en toute sécurité et de bénéficier d'espaces naturels qui leurs sont entièrement réservés. Le centre peut accueillir 174 enfants soit 6 classes selon les critères académiques et 240 personnes selon les normes de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

L'agencement du centre a été étudié pour l'accueil de tous types de séjours, vacances familiales ou de groupes (deux chalets adultes Forest et Braban), classes d'environnement, vertes, rouses ou de neige :

- Les Chalets Pibourre, Mouraillon et Chailles dotés chacun de 14 chambres (de 2 à 6 lits) sont agencés pour l'accueil des groupes d'enfants en classes d'environnement ou en colonies de vacances. Dont un chalet spécialement dédié aux plus petits.
- Les Chalets Braban (16 chambres de 2 à 4 lits) et Forest (10 chambres de 2 à 4 lits) sont dédiés aux séjours des adultes ou des familles.
- 4 salles d'activités.
- 6 salles de classe.
- 1 club-house équipé d'un bar, d'une piste de danse, de petits salons et d'un « DJ box ».
- Côté restauration, le centre de vacances la Martégale propose une cuisine traditionnelle élaborée sur place à base de produits de qualité. Les repas sont servis dans une vaste salle à manger panoramique pouvant accueillir 160 personnes. Une deuxième salle à manger d'une capacité de 60 personnes dispose d'un coin multi-accueil détente et activités.

• SITUATION GEOGRAPHIQUE

Situés dans les Hautes Alpes et plus précisément dans le CHAMPSAUR (haute vallée du Drac) à 1350m d'altitude, entre le village d'Ancelle et la station de ski (à 1850m d'altitude), les six chalets aux toits bleus du centre de vacances la Martégale bénéficient d'un emplacement privilégié à proximité de la petite rivière traversant Ancelle et dans un parc arboré, propice aux activités de plein air. Il est également proche des services médicaux (hôpital le plus proche : Gap (18 km).

Les pistes de ski sont à 15 min à pied du centre. Un système de navette est mis en place pour accéder aux pistes.

• ENCADREMENT

Un directeur titulaire du brevet d'aptitude à la fonction de directeur (BAFD) qui orchestre son équipe d'animation, s'assure du bon fonctionnement du séjour, réunit chaque soir son équipe pour échanger sur le déroulement de la journée écoulée et préparer les activités du lendemain.

Un animateur titulaire du brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA) par tranche de 8 ou 12 jeunes. Chaque jeune a son animateur référent tout au long du séjour, avec lequel se développe une confiance plus particulière. Tous nos animateurs font l'objet d'un contrôle rigoureux de leurs antécédents avant embauche.

Une assistante sanitaire qui se charge du suivi des traitements médicaux.

Enfin, une équipe "technique" qui assure les fonctions d'entretien et de restauration.

Les adultes sont avec les jeunes dans une relation d'échange, de discussion et d'explication.

En tant qu'adultes, ils sont là pour valoriser l'entraide, le partage et la solidarité entre les jeunes. Pour cela, ils doivent appliquer eux-mêmes ces valeurs au quotidien.

Ils sont ouverts, disponibles, inventifs, dynamiques et souriants pour que les jeunes passent un bon séjour.

Ils assurent la sécurité physique, morale et affective des jeunes. Pour cela, les animateurs sont physiquement présents auprès des plus petits et accompagnent tous les jeunes dans les moments où ils se sentent mal.

• VIE QUOTIDIENNE

Les jeunes adolescents ont besoin de liberté et ils ont un sens de la confrontation important. La compétition, les effets de marques, de mode permettent de satisfaire le besoin de se sentir bien dans un groupe. Les loisirs prennent une place importante. Ils ont besoin de sortir (boîtes, bars, ciné). Ils recherchent des sensations fortes et sont confrontés à leurs premiers problèmes affectifs. Dans cette étape difficile de la vie, ils cherchent à s'affirmer (pas ou peu de limites, notion de respect) ils ont conscience de ce qui est bien ou mal mais n'analysent pas les conséquences de leurs gestes. Malgré tout il faut leur donner les moyens de satisfaire leur besoin d'être responsabilisé, d'acquérir de l'autonomie.

Objectifs généraux :

Faire passer aux jeunes qui nous seront confiés de très agréables moments en favorisant leur épanouissement, leur autonomie, leur socialisation.

Leur faire découvrir un mode de vie différent dans un autre milieu que celui où ils évoluent habituellement en les sensibilisant sur le respect d'autrui, le respect de la nature, le respect du matériel.

Leur faire pratiquer des activités qu'ils ne connaissent pas ou peu, et qui leur permettront d'améliorer leur connaissance de la richesse d'une vie en groupe.

Respecter les besoins et les droits des jeunes en vacances en leur faisant vivre un rythme de vie adapté.

Permettre aux jeunes de s'exprimer, d'affirmer ses convictions, d'en discuter et de développer son esprit

critique.

Moyens mis en œuvre :

Les jeunes définiront les règles de vie du groupe avec leurs animateurs.

Les décisions seront prises collégialement lors de conseils réunissant les jeunes et l'équipe d'animation.

Une attention particulière sera portée à l'état de santé des jeunes et l'écoute de leurs éventuels problèmes afin de favoriser leur bien être durant le séjour.

Les jeunes seront accompagnés pour apprendre à gérer leurs affaires, équipement et matériel de façon autonome.

Des espaces conviviaux et des temps de partage seront aménagés pour les jeunes.

La vie quotidienne sera adaptée aux besoins des jeunes en fonction de leur âge, dans la limite des contraintes de temps liées aux activités et à celles d'une vie en collectivité.

ORGANISATION DU GROUPE

La constitution de grands groupes d'une même tranche d'âge favorise la vie collective et permet plus facilement la mise en place d'activités appropriées. Elle sera cependant dépendante du nombre de filles et de garçons présents au centre ainsi que de la diversité de leurs âges.

La constitution de groupes de vie non mixtes favorisera la gestion de la vie quotidienne et matérielle.

Le petit groupe sera pris en charge par un(e) animateur (trice) de façon à ce que chaque enfant ait un adulte référent qui l'aidera à gérer tous ses problèmes matériels (valise, linge, courrier, argent de poche, hygiène, ...)

Ce petit groupe, non mixte par moment pour des raisons d'organisation de toilette, de douche ou de répartition dans les chambres, ne vivra pas sur lui-même au niveau des autres activités.

Le grand groupe permettra aux jeunes de vivre, la plupart du temps, des activités en rapport avec leur âge. La mixité, à ce niveau, est de rigueur afin de faciliter la socialisation.

Des moments de vie en « éclatement du grand groupe » permettront aux frères et aux sœurs de se retrouver afin de pratiquer des activités ensemble s'ils le souhaitent

La répartition des adultes tiendra compte de leur expérience.

N.B. : Il faudra insister sur le fait que les adolescents soient eux aussi réellement « encadrés », même si une certaine souplesse est de mise en fonction de leur âge et de leur maturité. Il n'est pas question de les laisser agir uniquement comme ils l'entendent car nous sommes responsables de leur comportement. Une bonne écoute et la discussion devraient faciliter leur participation.

Les jeunes sont en vacances ou en séjours éducatifs. Nous serons là pour qu'ils soient les plus réussies possibles sans pratiquer le laisser-faire car notre rôle éducatif soutiendra toutes nos actions.

Il nous faudra prendre les jeunes tels qu'ils sont et respecter leur rythme de vie en concordance avec les règles de la collectivité mais aussi en fonction de l'activité dominante du séjour.

• ACTIVITES

Au programme, en plus de l'astronomie animé par un animateur spécialisé, chaque enfant participera à

- des séances de tir à l'arc,
- de création de fusée,
- de grimpe d'arbre,
- d'accrobranche,
- baignade au plan d'eau de St Bonnet et bivouac.

LES ACTIVITES MENEES PAR LES ANIMATEURS DU GROUPE

Découverte du milieu environnant : Les jeunes vont découvrir un milieu inhabituel, selon un rythme de vie auquel ils sont peu souvent confrontés. Nous aurons souvent à leur faire prendre conscience des autres et à leur apprendre à vivre en collectivité.

Il faudra profiter au maximum des ressources données par ce milieu pour vivre les activités.

Sorties pédestres : Elles se feront toujours dans le respect de la législation. Les itinéraires empruntés seront notifiés par écrit à la Direction du séjour. Les sorties hors du centre seront encadrées par plusieurs animateurs.

Les déplacements à pied se font sur les trottoirs ou bas-côtés de la route. Quand il n'y en a pas, les groupes se déplacent sur la partie droite de la chaussée tout comme les véhicules, en colonnes par deux limitées à une vingtaine de personnes, avec un animateur devant et un autre en serre-file à l'arrière. Une attention toute particulière sera portée au moment de traverser la route.

Activités de plein air : Toute la gamme des grands et petits jeux est à envisager. Les aires de jeux présentent sur le centre permettront d'en pratiquer bon nombre si les conditions météo ne sont pas trop mauvaises.

Activités d'intérieur : De nombreuses possibilités devront être offertes, grands ou petits jeux d'intérieur lors de veillées ou par mauvais temps ou pour ceux qui ont choisi de ne pas participer à l'activité spécifiques à cause de la fatigue par exemple. Ce sera là aussi des activités préparées et non pas de simples activités d'occupation.

Par ailleurs, un coin convivial est aménagé où les jeunes peuvent se retrouver pour des activités de jeux de société, petits jeux calmes et lectures.

• SANTE

L'assistant(e) sanitaire, formé(e) aux premiers secours, veille à l'hygiène, à la santé et au suivi d'éventuels traitements de votre enfant, sous réserve que l'ordonnance ait été communiquée aux organisateurs au plus tard au moment du départ.

Sur place, elle ne peut prescrire ni soins, ni médicaments. En cas de fièvre, douleurs réitérées ou blessures, elle contacte le médecin, en accord avec le directeur. En cas d'urgence, votre enfant sera orienté vers l'hôpital le plus proche et vous en serez informés.

Il est donc impératif que les numéros de téléphone communiqués lors de l'inscription soient d'actualité au début du séjour.

Toute information sanitaire que vous jugez utile doit être communiquée lors de l'inscription. Aucune discrimination n'est faite en fonction des renseignements apportés.

Les frais médicaux engagés en cas de maladie ou d'accident de l'enfant au cours de son séjour seront remboursés par la famille.

• ALIMENTATION

Les repas sont variés et sains dans un souci permanent d'équilibre nutritionnel. Seuls les régimes alimentaires d'ordre médical, seront respectés si l'organisme d'accueil en accepte la charge. Il ne sera donc pas pris en compte la pratique de faits religieux ou philosophiques qui irait à l'encontre de la laïcité, de l'organisation de la vie collective et engendrerait un quelconque prosélytisme.

• ARGENT DE POCHE

L'argent est mis dans la valise et récupéré sur place par l'animateur. L'argent est géré par l'enfant, avec l'aide de l'animateur. S'il souhaite le conserver, aucun contrôle n'est effectué par l'équipe d'animation (utilisation, perte, vol). Cet argent reste sous l'entière responsabilité de l'enfant.

Les besoins sont limités, les sommes importantes sont donc déconseillées.

• LINGE

Le linge est lavé régulièrement. Malgré toute l'attention que l'on puisse y apporter, il existe toujours en collectivité, un certain risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé...). Il est donc préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats.

Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de coudre une bande tissée au nom de votre enfant (les bandes collées au fer ne résistent pas aux lavages).

• PRODUITS ILLICITES

La loi française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics, elle prohibe également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Toute infraction à cette loi sera sanctionnée par le Directeur du séjour.

• CORRESPONDANCE

L'équipe d'animation s'engage à insister auprès des jeunes pour qu'ils soient en contact avec leur famille : courrier ou téléphone.

Si vous êtes sans nouvelle, n'hésitez pas à contacter le Service Vacances Loisirs au **04.42.44.35.78**.

• NOUVELLES DES SEJOURS

Le Service Vacances Loisirs est en contact permanent avec les équipes de direction de chaque séjour.

Toutefois, pour avoir des nouvelles de votre enfant :

- Le courrier reste pendant nos séjours un lien et un moyen de communication avec les familles extrêmement important.
- Un blog de chaque centre permanent de notre fédération sera consultable pendant les séjours, les codes d'accès seront communiqués sur le site Internet www.ville-martigues.fr
- Le téléphone du centre n'est à utiliser qu'en cas d'urgence.

EN CAS D'URGENCE, notamment le week-end et en dehors des horaires de bureau, vous pouvez contacter le PCS (Poste Central de Sécurité) en Mairie au 04.42.44.31.68

• VOYAGE

Les départs en bus s'effectuent sur le parking des 1 000 places, avenue de la Paix, à côté de la Halle, aux dates et heures indiquées sur la convocation. Cependant, il est recommandé de venir environ 30 minutes avant le départ pour rencontrer les équipes et donner des informations pour bien préparer le voyage de votre enfant.

Pour des raisons de sécurité, le « bagage à main » ne doit pas être important au risque d'être mis en soute lors du voyage.

L'encadrement est assuré par l'équipe d'animation du séjour.

• BILAN DU SEJOUR

N'hésitez pas à contacter le Service Vacances Loisirs au **04.42.44.35.78/04.42.44.30.84** ou à l'adresse mail vacancesloisirs@ville-martigues.fr pour faire part de vos impressions, vos suggestions et vos critiques après le retour de vos enfants. Ceci nous permettra d'améliorer le contenu des séjours et d'affiner le programme des prochaines années. Il est bien entendu que le service reste à votre entière disposition si vous souhaitez les rencontrer.

TROUSSEAU (donné à titre indicatif)

CENTRE DE VACANCES :

NOM – PRENOM DE L'ENFANT :

NBRE	LINGE	DEPART FAMILLE	ARRIVEE CENTRE	OBSERVATIONS ARRIVEE	DEPART CENTRE	OBSERVATIONS DEPART
LINGE DE CORPS - TOILETTE						
7	SOUS-VETEMENTS					
2	SERVIETTES DE TOILETTE					
2	SERVIETTES DE BAIN					
7	PAIRES DE CHAUSSETTES					
1	SAC A LINGE SALE					
2	PYJAMAS					
1	NECESSAIRE DE TOILETTE					
VETEMENTS DE JOUR						
7	TEE-SHIRTS					
4	SHORTS					
2	PANTALONS					
1	SURVETEMENT					
2	SWEAT-SHIRTS OU PULLS CHAUDS					
1	MAILLOT DE BAIN					
1	CASQUETTE					
1	VETEMENT DE PLUIE TYPE KWAY					
CHAUSSURES						
1	PAIRE DE BASKETS					
1	PAIRE DE CHAUSSURES ADAPTEES A LA MARCHÉ					
1	PAIRE DE SANDALES OU NU-PIEDS					
1	PAIRE DE CHAUSSONS POUR L'INTERIEUR					
DIVERS						
	MOUCHOIRS EN PAPIER					
1	NECESSAIRE A COURRIER					
1	LAMPE DE POCHE					
1	PETIT SAC A DOS					
1	GOURDE					
1	PROTECTION SOLAIRE					
1	PRODUIT ANTI MOUSTIQUES					
1	PAIRE DE LUNETTES DE SOLEIL					

Nous insistons particulièrement sur la nécessité d'avoir **une tenue chaude, un vêtement de pluie et une bonne paire de chaussures de marche**. Marquer les vêtements au nom de l'enfant